Série AB3 ALIMENTAIRE

PROJET :

POSTE :

COTATION :

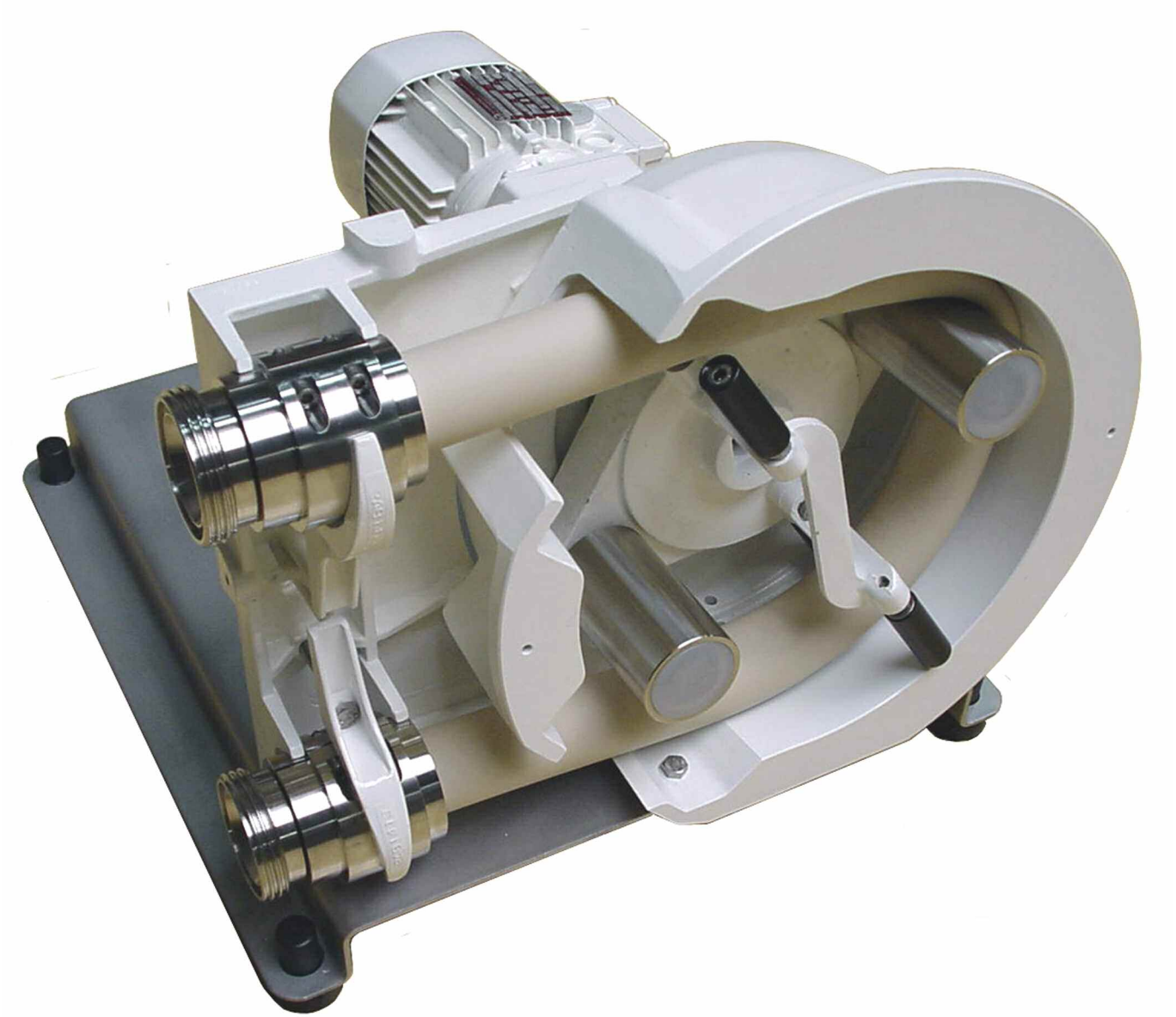

IMPORTANT

Il est impératif de lire ce manuel avant utilisation des pompes et particulièrement les précautions et recommandations de sécurité. S'assurer que ce manuel a bien été transmis à la personne qui a la responsabilité directe des pompes et qu'il soit placé à un endroit accessible en permanence au personnel appelé à intervenir sur ce matériel.

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : info@pompes-ab.com - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

Code document : 10.AB3.F140905
Dernière mise à jour : 11 Juillet 2014

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

DOCUMENTS INCLUS DANS CE MANUEL TECHNIQUE

DESIGNATION	REFERENCE	PAGE
SOMMAIRE	√	03/16
PRECAUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE SECURITE	√	04/16
INSTALLATION ET TABLEAU DES DEBITS	√	05/16
RACCORDEMENT ELECTRIQUE ET FICHE MOTEUR	√	07/16
MONTAGE DU TUBE	√	08/16
DEFAUTS – REMEDES	√	10/16
ENTRETIEN ET LUBRIFICATION	√	11/16
NOMENCLATURE (SANS MOTEUR)	√	12/16
VUE EN COUPE	√	13/16
ENCOMBREMENT	√	14/16
CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE	√	15/16
DECLARATION DE CONFORMITE CE	√	16/16

Pompe type : ..... N° de Fabrication : .....

N° d'affaire : ..... N° de série :.....

Date : Visa :

SOMMAIRE

PRECAUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE SECURITE 04
1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE
2. RECOMMANDATIONS
3. PRECAUTIONS

INSTALLATION ET TABLEAU DES DEBITS 05
1. INSTALLATION
2. MISE EN ROUTE
3. POSITIONNEMENT DE LA POMPE
4. RACCORDEMENTS ASPIRATION ET REFOULEMENT
5. DEBITS

RACCORDEMENT ELECTRIQUE ET FICHE MOTEUR 07
1. RECOMMANDATIONS
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE
3. BRANCHEMENT DU MOTEUR

MONTAGE DU TUBE 08
1 - PREPARATION AVANT MONTAGE
2 - MONTAGE DU TUBE
3 - PRECAUTIONS EN CAS D'ARRET PROLONGE

DEFAUTS – REMEDES 10
1 - DUREE DE VIE TROP COURTE DU TUBE
2 - LA POMPE TOURNE MAIS NE POMPE PAS
3 - LA POMPE NE TOURNE PAS

ENTRETIEN ET LUBRIFICATION 11
1 - POMPE
2 - REDUCTEUR

NOMENCLATURE (POMPE SANS MOTEUR) 12

VUE EN COUPE 14

ENCOMBREMENT 15

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE 16

DECLARATION DE CONFORMITE CE 17

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

PRECAUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE SECURITE

1 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE

L'action de pompage est obtenue par compression et relâchement d'un tube élastique. Cette compression est effectuée par des galets tournants à fort couple d'écrasement. Le principe de pompe est à déplacement positif ce qui entraîne une montée en pression en cas de bouchage du refoulement. Il est impératif de prévoir un organe de décharge en cas de dépassement des pressions maxima des tubes. Le débit est pulsé. Les pulsations ou vibrations peuvent être élevées si la vitesse est rapide et si le développé de tuyauterie est important. Dans ce cas installer un amortisseur de pulsation.

2. RECOMMANDATIONS

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, il convient de respecter et de vérifier avant toute mise en service que les conditions d'installation et de sécurité ont bien été respectées. Lire, assimiler et suivre toutes les instructions et recommandations du manuel d'installation et de fonctionnement. Ne pas dépasser les pressions, les vitesses de rotations et les autres caractéristiques techniques maximales préconisées par le constructeur. Suivre toutes les recommandations et règlements en vigueur relatifs à l'installation et à la marche du système de pompage.

3. PRECAUTIONS

- Stocker la pompe qui n'est pas en service dans un endroit sec, à l'abri de l'humidité.
- Ne pas laisser tomber ou retourner.
- Veiller à ce que la pompe et les éléments annexes soient parfaitement immobilisés avant de mettre le matériel en service.
- Les capots de protection doivent être fixés de telle sorte qu'il soit impossible de toucher les pièces mobiles.
- Un manomètre approprié doit être monté sur la conduite de refoulement de la pompe afin de surveiller l'absence de dépassement de la pression maximale admissible.
- Une soupape de sûreté appropriée doit être montée sur la tuyauterie de refoulement de la pompe afin d'éviter le développement d'une pression excessive dans cette dernière.
- Veiller à ce que le matériau du tube soit compatible avec le liquide, et à ce qu'il soit possible de pomper sans danger à l'intérieur des limites de pression et de régime de rotation de la pompe.
- Les travaux de câblages et de raccordements électriques doivent être exécutés en totalité par des électriciens qualifiés et ils doivent être conformes aux normes électriques correspondantes.
- La pompe, le moteur et les éléments annexes doivent être convenablement reliés à la terre.
- La pompe doit être à l'arrêt et isolée de toute source d'énergie électrique ou équivalente avant de pouvoir exécuter quelque intervention que ce soit sur elle en vue de son entretien ou de sa dépose.
- Avant toute opération d'entretien ou de dépose de la pompe, veiller à ce que l'ensemble du système ait été mis hors pression.
- L'utilisation et l'entretien de la pompe doivent d'effectuer en stricte conformité avec les indications du manuel d'utilisation et d'entretien fourni.
- Seuls des outils corrects et appropriés doivent être utilisés pour réaliser une quelconque intervention sur la pompe.
- L'élimination de toutes les pièces usagées de la pompe doit être effectuée de façon responsable.
- Si l'utilisateur a le moindre doute quant à la façon de procéder, il doit prendre contact avec le fournisseur de la pompe avant toute action.

INSTALLATION

1. INSTALLATION

- Les pompes AB31 et AB35 doivent obligatoirement être posées sur un plan horizontal.
- La marche de la pompe est réversible, donc pas de sens pour l'aspiration ou le refoulement. Pour changer le sens il suffit de changer le sens de rotation du moteur.
- A l'aspiration, ne jamais diminuer la section de la tuyauterie qui ne doit pas être inférieure à celle du raccord de la pompe. La longueur de cette tuyauterie doit être la plus courte possible.
- Au refoulement pas de vanne ni de restriction de la section de passage. La non observation de cette recommandation provoquerait la rupture du corps de pompe.
- L'installation et raccordement doivent être conformes aux normes de sécurité et de protection des personnes et des biens.
- Les pompes ne doivent jamais être utilisées en milieu inflammable ou explosif.
- Prévoir une canalisation pour collecter les fuites en cas de rupture du tube, à partir de l'orifice situé à la partie inférieure du capot collecteur.

2. MISE EN ROUTE

Toutes les pompes sont livrées en sortie d'usine prêtent pour le service, tube lubrifié.
Vérifier que la tension du réseau électrique correspond bien à celle indiquée sur la plaque signalétique avant de brancher la pompe.
Vérifier également que rien n'obstrue la pompe.
L'inobservation de ces recommandations entraînerait non seulement un préjudice irrémédiable à certaines pièces, mais aussi la perte de la Garantie.

3. POSITIONNEMENT DE LA POMPE

- Les pompes AB31 et AB35 doivent obligatoirement être posées sur leurs tampons amortisseurs. Pour un scellement sur socle, demander les tampons spéciaux prévus à cet effet.

4. RACCORDEMENTS ASPIRATION ET REFOULEMENT

4.1 - Aspiration

- Positionner la pompe au plus près du point d'aspiration.
- Ne jamais utiliser des tuyauteries de diamètre inférieur à celui du raccord monté sur la pompe.
- Utiliser une tuyauterie résistante à la dépression de la pompe. Proscrire les coudes à angle vif (arrondis R = 4 à 5 d).

4.2 - Refoulement

- Ne jamais réduire le débit par restriction au refoulement. Proscrire les coudes à angle vif (arrondis R = 4 à 5 d).
- S'il y a une vanne sur le circuit, prévoir un clapet de décharge.
- Monter la tuyauterie au point le plus haut de manière à rendre déclive la longueur restante jusqu'au point de refoulement.
- En cas de distance importante au refoulement, il est nécessaire d'installer un ballon amortisseur.

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

TABLEAU DES DEBITS

TYPE AB31 Alimentaire				
Série "CLAMP"	AB31 AWB	AB31 CWB	AB31 DWB	AB31 EWB
Série "SMS"	AB31 AWC	AB31 CWC	AB31 DWC	AB31 EWC
Débit l/h*	3 000	2 200	1 300	700
∅ tube (INT./EXT.)	30/51	30/51	30/51	30/51
Tr/mn	145	86	53	27
Puissance (kW)	1,1	0,55	0,37	0,37
Masse (kg)	50	45	41	41

TYPE AB35 Alimentaire				
Série "CLAMP"	AB35 AWB	AB35 CWB	AB35 DWB	AB35 EWB
Série "SMS"	AB35 AWC	AB35 CWC	AB35 DWC	AB35 EWC
Débit l/h*	5 000	3 000	1 800	900
∅ tube (INT./EXT.)	35/56	35/56	35/56	35/56
Tr/mn	145	86	53	27
Puissance (kW)	1,1	0,55	0,37	0,37
Masse (kg)	50	45	41	41

(*) Les débits sont donnés pour de l'eau à température ambiante
aspiration et refoulement nuls.
POMPES AB se réserve le droit de modifier sans préavis le matériel décrit dans la cette notice, dans un but d'amélioration technique

RACCORDEMENT ELECTRIQUE ET FICHE MOTEUR

1. RECOMMANDATIONS

- Le raccordement électrique doit être effectué par un électricien qualifié et habilité.
- Ne pas oublier de brancher la terre.
- Il est important de protéger le moteur avec un relais de sur-intensité.

En cas d'intervention sur le circuit électrique du moteur : débrancher la pompe.

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- S'assurer que la pompe ne soit pas mise en fonctionnement (même pour essais) avant d'avoir suivi toutes les spécifications indiquées sur le manuel.
- Prendre connaissance de l'ensemble des caractéristiques électriques de la pompe (voir page 04/16).
- Vérifier au préalable que la tension et la fréquence indiquées sur la plaque signalétique et autres indications correspondent bien aux caractéristiques du réseau.

3. BRANCHEMENT DU MOTEUR

Les pompes sont livrées en standard avec un moteur monophasé 230 V. *(cablage sur le couvercle de la boîte à bornes)* ou avec un moteur triphasé 230/400 V, *(cablage selon le schéma ci-contre)*.

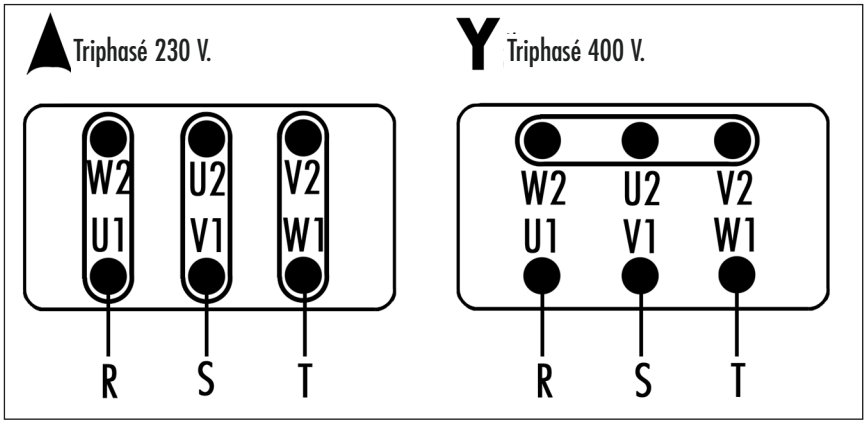

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

MONTAGE DU TUBE

1. PREPARATION AVANT MONTAGE

Lubrifier le tube équipé de ses embouts et colliers, préalablement (Lubrifiant IN50, quantité 100 grammes)

Ne jamais utiliser d'autres lubrifiants que ceux préconisés

Tube pour industries alimentaires :

Type AB31 référence A.W319 Longueur 950 mm raccords SMS ou CLAMP

Type AB35 référence A.W359 Longueur 950 mm raccords SMS ou CLAMP

A Tube
B 1/2 coquilles
C Nez fileté clamp ou SMS

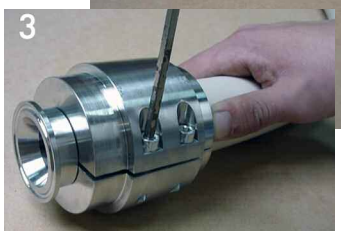

1 - Insérez le nez fileté "clamp" ou "SMS" à l'intérieur du tube jusqu'en butée.
2 - Assembler les deux 1/2 coquilles.
3 - Visser au maximum les 4 vis inox M6x30 (suivant le type de tube les faces des coquilles ne sont pas forcément jointes.
4 - Répéter l'opération 3 pour l'autre embout.

2. MONTAGE DU TUBE

Avant toute intervention couper l'alimentation électrique du moteur

- Démonter le capot en dévissant les écrous de maintien
- Vérifier que l'ensemble des galets tourne librement à la main et que la piste d'écrasement soit propre et enduite de lubrifiant
- Disposer un embout dans l'un des logements, positionner la griffe et serrer à l'aide de sa poignée (Fig. A)
- Passer le tube entre les galets en faisant tourner le plateau à la main (Fig. A)
- Tirer sur le tube de façon à ce que l'embout vienne se loger dans son support, positionner la griffe et serrer à l'aide de sa poignée (Fig. B)

ATTENTION : ne jamais faire fonctionner la pompe avant d'avoir remonté son capot (Fig. C)

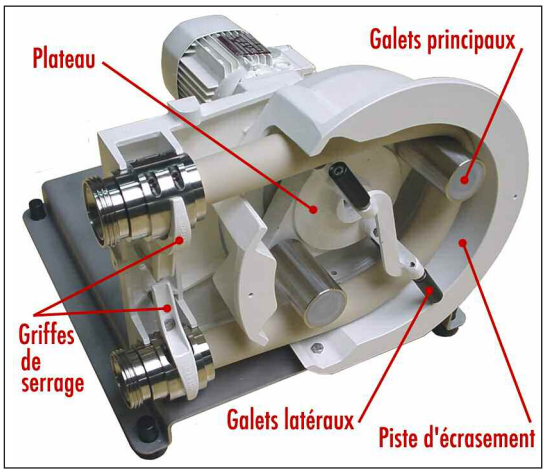

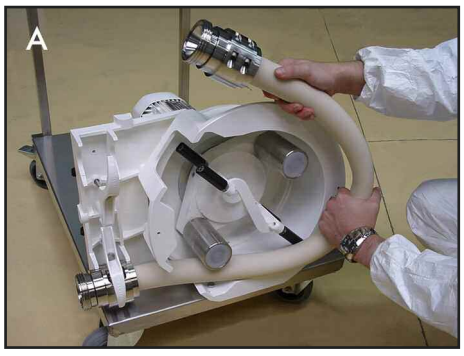

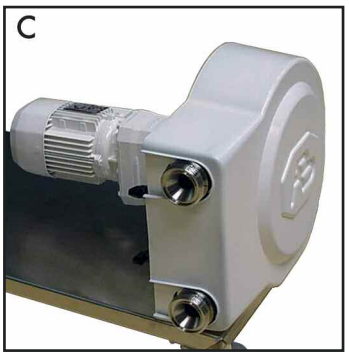

3. PRECAUTIONS AN CAS D'ARRET PROLONGÉ

- Ne jamais laisser la pompe dans un endroit humide
- Vidanger et rincer les tuyauteries, prendre des précautions particulieres dans le cas ou la pompe a véhiculé des substances toxiques ou dangereuses
- Démonter le tube afin qu'il ne reste pas écrasé inutilement
- Enduire la piste de lubrifiant de manière à éviter toute possibilité de corrosion

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

DEFAUTS – REMEDES

1. DUREE DE VIE TROP COURTE DU TUBE

DEFAUTS	REMEDES
• Tube non lubrifié. Tube pas assez tendu	• voir " MONTAGE DU TUBE ".
• Au refoulement, rétrécissement de la tuyauterie trop important ou diamètre trop faible.	• Eliminer le rétrécissement ou augmenter le diamètre de la tuyauterie.
• Bouchage partiel de la tuyauterie de refoulement.	• Déboucher ou changer la tuyauterie de refoulement.
• Galet bloqué	• Remplacer l'ensemble axe et galet
• Coups de béliers.	• Installer un ballon anti-pulsatoire.
• Trop de pression au refoulement.	• Reconsidérer l'installation.
• Attaque chimique du tube.	• Reconsidérer la nature de l'élastomère.

2. LA POMPE TOURNE MAIS NE POMPE PAS

DEFAUTS	REMEDES
• La pompe tourne mais ne pompe pas.	• Vérifier le sens de rotation, voir "Réglage du berceau".
• Tube d'aspiration aplati dû à la dépression de la pompe.	• Monter un tuyau plus rigide.
• Manque d'étanchéité à l'aspiration.	• Vérifier les fuites possibles sur tuyauterie d'aspiration.
• Tube d'aspiration collé sur le fond ou sur la paroi du réservoir.	• Réduire la longueur du tuyau plongeur ou couper l'extrémité en biseau.
• Tube de la pompe percé.	• Changer le tube.
• Tuyauterie à l'aspiration bouchée.	• Déboucher.
• Viscosité trop importante.	• Réduire la vitesse – Réduire la longueur du tube d'aspiration.
	• Augmenter notablement le diamètre de la tuyauterie d'aspiration.

3. LA POMPE NE TOURNE PAS

DEFAUTS	REMEDES
• Ne tourne pas.	• Vérifier le circuit électrique.

ENTRETIEN ET LUBRIFICATION

1. POMPE

Un manque de lubrification écourte le durée de vie du tube

- Contrôler que le tube soit toujours enduit de graisse
- Contrôler que la piste soit propre et lubrifiée
- Contrôler que les galets tournent librement à la main
- La périodicité de lubrification du tube dépend de l'ambiance et de la vitesse de la pompe

Lubrifiant, quantité 100 gr - ***Ne jamais utiliser d'autres lubrifiants que ceux préconisés***
Pot 1 kg. : type IN50
Tube 100 gr. : type IN55

2. REDUCTEUR

Pas de lubrification (lubrifié à vie)

Série AB3 ALIMENTAIRE

PROJET :

POSTE :

COTATION :

NOMENCLATURE (POMPE SANS MOTEUR)

Désignation	Référence	Repère	Qte/Pompe
CORPS DE POMPE BLANC	3/BB39	1	1
SUPPORT TUBE	1/BB37	2	1
SUPPORT TUBE BLANC	3/BB37	2	1
VIS DE FIXATION	CB04	3	2
GRIFFE ROUGE	2/BB36	9	2
GRIFFE BLANCHE	3/BB36	9	2
VIS DE GRIFFE	CB03	10	2
RONDELLE	CB29	11	2
POIGNEE	CD05	12	2
MOTEUR BLANC 0,37 kW TRI (27tr)	2/HB22E221A	14	1
MOTEUR BLANC 0,37 kW MON (27tr)	2/HB22E421A	14	1
MOTEUR BLANC 0,37 kW TRI (53tr)	2/HB22E221A	14	1
MOTEUR BLANC 0,37 kW MON (53tr)	2/HB22E421A	14	1
MOTEUR BLANC 0,55 kW TRI (86tr)	2/HB22F221A	14	1
MOTEUR BLANC 0,75 kW MON (86tr)	2/HB22G421A	14	1
MOTEUR BLANC 1,1 kW TRI (145tr)	2/HB22H221A	14	1
MOTEUR BLANC 1,5 kW MON (145tr)	2/HB22I421A	14	1
REDUCTEUR SEUL BLANC (27tr)	2/DB015A	14	1
REDUCTEUR SEUL BLANC (53tr)	2/DB016A	14	1
REDUCTEUR SEUL BLANC (86tr)	2/DB018A	14	1
REDUCTEUR SEUL BLANC (145tr)	2/DB019A	14	1
VIS ET ECROU FIXATION MOTEUR	CB63	15	4
PLATEAU ROUGE	2/BB89	16	1
PLATEAU BLANC	3/BB89	16	1
VIS	CB58	17	1
AXE GALET PRINCIPAL	0/BB03	18	2
RONDELLE	CB72	20	4
ECROU	CB26	21	2
GALET SERIE AB31 - AB35 NU	0/BB01	221	2
ROULEMENT SERIE AB31-AB35	IF03	222	4
CIRCLIP	CA05	223	2
RONDELLE ELASTIQUE	CA06	224	2
BOUCHON SERIE AB35	CF05	225	2
BOUCHON SERIE AB30	CF04	225	2
GALET LATERAL	0/BB90	231	4
VIS	CB77	232	4
RONDELLE TETE	CB28	233	4
JOINT	IC01	234	8
RONDELLE	CB29	235	4
ECROU	CB74	236	4
SUPPORT GALET LATERAL ROUGE	2/BB33	24	1
SUPPORT GALET LATERAL BLANC	3/BB33	24	1
VIS FIXATION SUPPORT GALET	CB92	25	2
JEU 1/2 COQUILLES AB31	0/BA32	26	2
JEU 1/2 COQUILLES AB35	0/BA34	26	2
TUBE POUR RACCORD INOX SERIE AB31	A.W319	27	1
TUBE POUR RACCORD INOX SERIE AB35	A.W359	27	1
TUBE POUR RACCORD INOX SERIE AB35	A.XL359	27	1
COLLIER SERIE AB31-AB35	CK01	28	2
CAPOT AB3 BLANC	1/BA10	30	1
MOLETTE FIXATION CAPOT	CB80	31	4
RONDELLE	CB19	32	4
RACCORD PP AB31 2"	0/BB13	33	2
RACCORD PP AB35 2"	0/BB12	33	2
RACCORD CLAMP DN51 - AB31	0/BA37	33	2
RACCORD CLAMP DN64 - AB31	0/BA38	33	2

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : info@pompes-ab.com - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

Code document :
Dernière mise à jour : 11 Juillet 2014

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

NOMENCLATURE
(POMPE SANS MOTEUR)
Suite et fin

Désignation	Référence	Repère	Qte/Pompe
RACCORD CLAMP DN64 - AB35	0/BA35	33	2
RACCORD SMS DN 51 - AB31	0/BB30	33	2
RACCORD SMS DN51 - AB35	0/BB35	33	2
RACCORD DIN DN 50 - AB31	0/BB32	33	2
RACCORD DIN DN 50 - AB35	0/BB33	33	2
RACCORD MACON DN 60 - AB35	0/BB36	33	2
BUTEE CAPOT	CH05	34	1
SOCLE AB3 INOX BROSSE	0/BB06/A	82	1
SOCLE AB3 ACIER GRIS	2/BB06	82	1
VIS FIXATION SOCLE	CB05	83	2
ECROU	CB74	84	4
PLOT ANTIVIBRATOIRE	CH04	85	4
ECROU	CB25	86	4

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

Série AB3 ALIMENTAIRE

PROJET :

POSTE :

COTATION :

VUE EN COUPE

Repère 22 : ensemble galet principal complet
Repère 23 : ensemble galet latéral complet
Repère 27 : tube

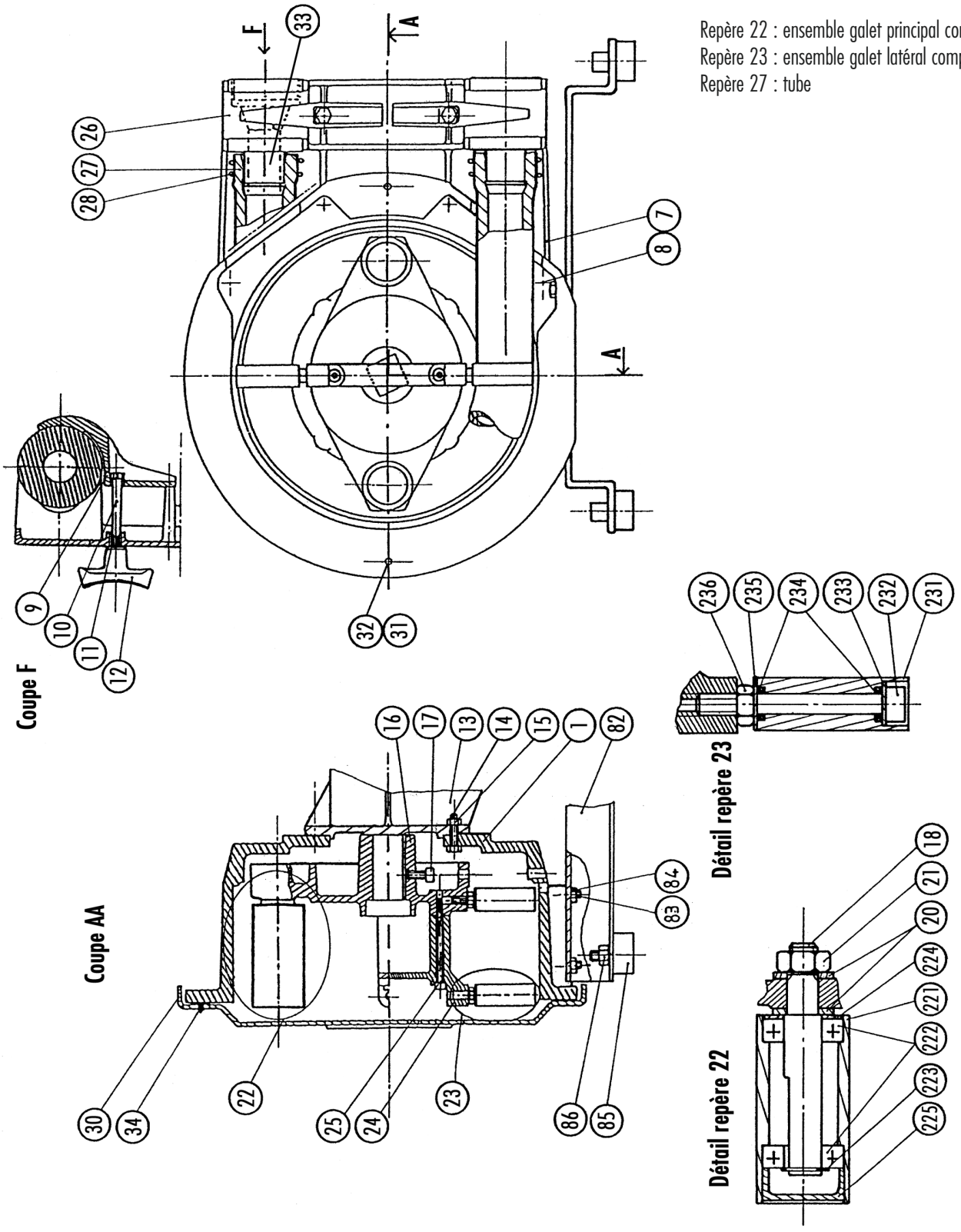

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : info@pompes-ab.com - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

Code document :
Dernière mise à jour : 11 Juillet 2014

Document non contractuel. Les informations sont données ici à titre indicatif. Les dimensions et valeurs sont susceptibles de modification sans préavis.

ENCOMBREMENT

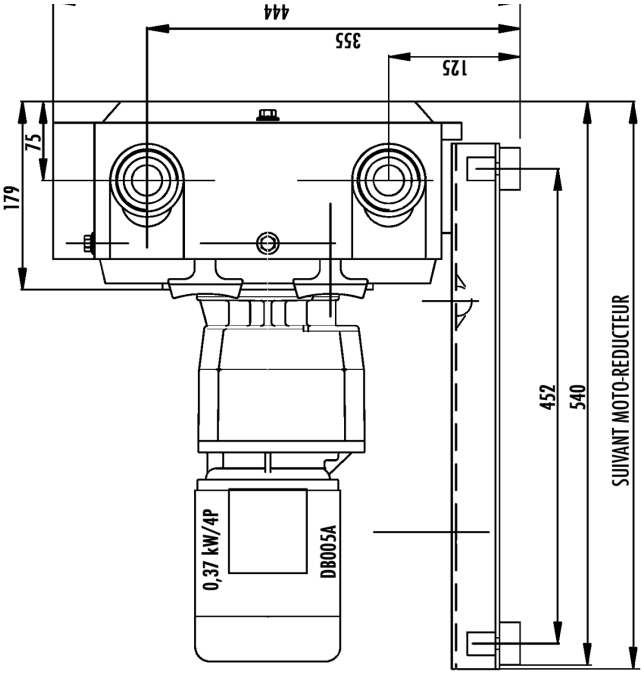

NOTA : Plan donné pour information sous réserve de modification
Dimensions en mm

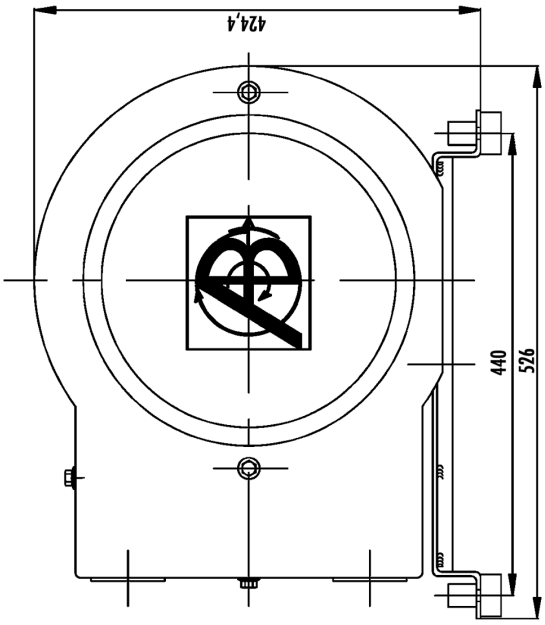

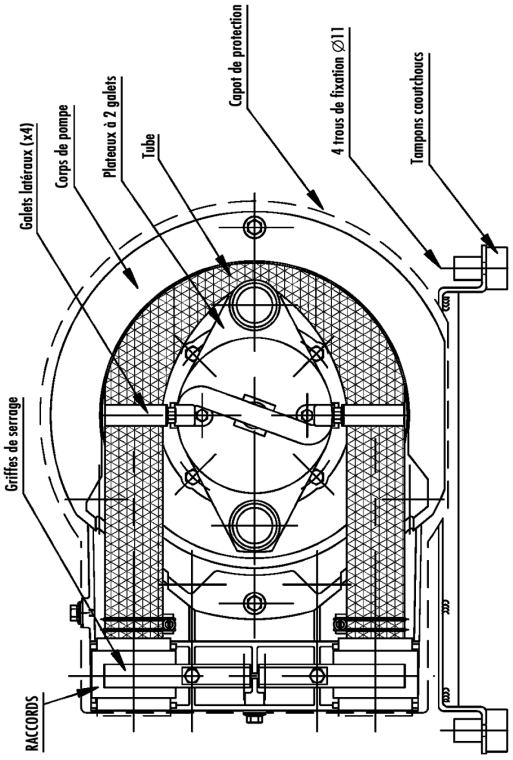

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Extrait des conditions générales de ventes de POMPES AB

GARANTIE

Nous garantissons nos matériels durant 12 mois à compter de leur mise en service et au maximum 15 mois à dater de la mise à disposition. Dans le cas d'une utilisation en continu, ces durées sont respectivement ramenées à 6 et 9 mois. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de cette garantie, l'acheteur doit immédiatement communiquer au vendeur et par écrit les vices imputés au matériel provenant d'un défaut de conception, les matières ou l'exécution.

Après constatation des vices et si sa responsabilité est engagée, le vendeur se réserve le droit de modifier ou de remplacer les dispositifs incriminés de manière à satisfaire à ses obligations. Les pièces remplacées gratuitement sont remises au vendeur et redeviennent sa propriété.

Les travaux résultant de l'obligation de garantie sont effectués en principe dans les ateliers du vendeur après que l'acheteur aura renvoyé à celui-ci le matériel ou les pièces défectueuses aux fins de réparation ou de remplacement.

Néanmoins, si, compte tenu de la nature du matériel, la réparation doit avoir lieu sur l'aire d'installation, le vendeur prend à sa charge les frais de main-d'œuvre correspondant à cette réparation, à l'exclusion du temps passé en travaux préliminaires ou en opérations de montage et de remontage rendu nécessaires par les conditions d'utilisation ou d'implantation de ce matériel et concernant des éléments non compris dans la fourniture en cause.

Le coût du transport du matériel ou des pièces défectueuses, ainsi que celui du retour du matériel ou des pièces réparées ou remplacées, sont à la charge de l'acheteur, de même qu'en cas de réparation sur l'aire d'installation, les frais de voyage et de séjour du vendeur.

Le recours à la garantie est exclu dans les cas suivants :

a) Défauts mineurs ne portant pas atteinte à la capacité d'utilisation telle que prévue au contrat;

b) Défauts résultant d'un montage ou d'une mise en service effectué de façon incorrecte par le client ou par des tiers, ainsi que du non-respect des instructions et recommandations contenues dans les notices d'utilisation ;

c) Défauts résultant d'une utilisation inadéquate ou non conforme, de l'emploi d'éléments non appropriés, de l'usure naturelle des pièces, etc…

Si notre fourniture comprend du matériel important étranger à nos fabrications, notre garantie se limite à la cession de notre droit de garantie vis à vis de nos fournisseurs.

La responsabilité du vendeur est strictement limitée aux obligations ainsi définies et il est de convention expresse que le client ne pourra faire valoir d'autres droits notamment à la rédhibition, la dépréciation et de tout autre dommage et intérêts. Cette exclusion vise tout particulièrement l'indemnisation de dommage résultant d'accident corporels, d'incidents techniques, et ayant un lien direct ou indirect avec nos livraisons et prestations, ainsi que les dommages et intérêts pour non-exécution, retard ou responsabilité relative au produit.

REPARATION ET PRESTATION DE SERVICE

Nos réparations sont effectuées en vue de restituer au matériel sa pleine capacité de fonctionnement. La garantie visée à l'article GARANTIE s'applique aux pièces réparées ou remplacées. La remise d'un devis avant réparation doit être expressément stipulée par le client. Les travaux exécutés en régie pour le compte du client (formation du personnel, assistance et exécution de travaux de montage, mises en service, réparations etc… dans les ateliers du client) sont exclusivement soumis à nos Conditions Spéciales "envoi de personnel".

DECLARATION DE CONFORMITE
CE

Nous soussignés pour la Société Anonyme POMPES AB
déclarons que les pompes péristaltiques
Série AB31
Série AB35
sont conformes aux exigences des directives
de la Communauté Européenne
relatives aux machines 2006/52/CE
et de la CEN 2004/108/CE